SEMITICA ET CLASSICA *Revue internationale d'études orientales et méditerranéennes*
International journal of Oriental and Mediterranean studies

Semitica et classica
normes de présentation des manuscrits pour la revue et pour la collection Supplementa

(révision février 2025)

I – Texte et illustrations

Le **texte** sera saisi sous Word (logiciel de traitement de texte Microsoft), version 97 et suivantes, sous Mac ou PC.

I.1. Il sera annoncé par un titre général suivi, à la ligne, du/des nom(s) de l'/des auteur(s) et de son/leur affiliation institutionnelle et leur adresse email. Cette adresse email est publiée à la fin de l'article, sauf si l'auteur en manifeste le refus.

Il ne comprendra aucune mise en forme particulière. L'« enrichissement » sera strictement limité aux mots en italiques et aux signes en exposant. Ne pas effectuer de césures manuelles.

Polices : toute police unicode, quelques soient les caractères (latins, grecs, cyrilliques, hébreu, arabe…). Pour le syriaque : une des polices de Beth Mardutho (https://bethmardutho.org/meltho/).

I.2. Les notes seront saisies en référence automatique continue et inscrites en pied de page. Le numéro de la note sera laissé en exposant. Ne pas mettre d'espace avant l'appel de note.

L'appel de note est placé avant la ponctuation en **français**, en **allemand** et en **italien**, après celle-ci en **anglais**. L'appel de note renvoyant à la référence bibliographique d'une citation se place après le guillemet fermant.

Les **illustrations** ne doivent jamais être insérées dans un document Word.

Elles sont publiées en noir et blanc (les rouges ou verts seront ainsi transformés en niveaux de gris : prévoir l'illustration graphique en conséquence).

I.3. Elles seront adressées séparément sous forme numérisée :

– format Tiff, 300 dpi pour une photographie (taille maximale de l'image de 17 x 21 cm) ;

– format EPS ou .ai, pour un plan, dessin, carte…

Elles seront numérotées et leurs renvois figureront dans le texte, aux endroits opportuns et entre parenthèses (sous la forme figure 1, 2…).

I.4. Les **légendes** seront saisies à part, en fin de texte ou dans un fichier séparé. Pour des raisons de copyright, elles doivent porter, entre parenthèses, le nom de l'auteur et/ou la mention de l'origine du document, complété(s) de l'année de sa production.

I.5. L'auteur fournira, pour permettre le contrôle, un PDF ou un tirage papier du document word dans le cas où sont employées des systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

1.6. Un résumé de 50 à 200 mots ainsi que 5 à 10 mots clés seront fournis en deux langues : la langue de l'article est **l'anglais** ou le **français**.

II – Quelques règles typographiques

La typographie suivra les normes en vigueur dans la langue de l'article, hormis pour les références bibliographiques (cf. fiches IV & V) et à l'intérieur des citations.

II.1. Les signes de ponctuation

Tout signe de ponctuation est suivi d'une espace normale.

Aucune espace n'est requise après une parenthèse ou un crochet ouvrants, ni avant une parenthèse ou un crochet fermants.

En français, et en latin, les signes doubles (: ; ! ?) sont précédés d'une espace insécable ; dans les autres langues, ces signes sont collés au mot qui les précède.

Les tirets utilisés pour des parenthèses sont le tiret court (–, différent du trait d'union -) précédé et suivi d'une espace normale en français et en **italien**, et le tiret long (—) sans espace avant ni après en **anglais**.

II.2. L'espace insécable [sur PC : ctl+maj+barre d'espace / sur Mac : alt+barre d'espace]

L'espace insécable (ici noté ~) s'utilise chaque fois que 2 éléments doivent former un tout : il est important de l'utiliser pour éviter, lors de la mise en page définitive, de voir le premier de ces éléments isolé en début de ligne.

Exemples :

p.~6 ; n.~7 ; l.~8 ; n°~9 ; fig.~10 ; 2~t. ; 14~ans ; 15~km ; KTU~1.24 ; xx^e^~siècle ; 2^nd^~century~BC ; A.~Curtis ; *Syria*~23 ; Ramsès~II ; av.~J.-C.

II.3. Capitales et petites capitales

Les sigles sont écrits en majuscules sans points (CNRS ; EFR ; CIL).

En **français**, en **italien** et en **espagnol**, les siècles et millénaires sont écrits en chiffres romains ; le **français** préférera les petites capitales pour les siècles (IV^e^ siècle et non IV^e^ siècle) et les grandes capitales pour les millénaires ; grandes capitales pour l'**italien**.

Les abréviations **anglaises** BC, BCE, AD, CE, AH, se composent en petites capitales.

On veillera à accentuer, en **français**, en **italien** et en **espagnol**, aussi bien les capitales que les petites capitales (É, À, etc.).

II.4. Les abréviations

On abrégera numéro en français en n°, au pluriel n^os^, en utilisant les caractères « o » et « os » en exposant, et non le caractère ° (degré) ; en **anglais**, no. et nos. ; nr. et nrr. en **italien**.

Page(s), note(s), colonne(s), ligne(s), folio(s), figure(s), planche(s) s'abrègent respectivement p., n. col. l., fol., fig., pl. en français. En **anglais** et en **italien**, le pluriel est marqué par le redoublement ou le s : pp., nn., coll., ll., fols., figs., pls.

« Siècle » ou « century » ne s'abrègent pas quand ils prennent place dans une phrase. On peut les abréger dans une parenthèse. Exemple : « Certaines lettres d'El-Amarna (XIV^e^ s. av. J.-C.), retrouvées à la fin du XIX^e^ siècle, mentionnent… »

Ne pas utiliser pour les exposants ou les indices les fonctions « décalage vers le haut/le bas ».

Les nombres ordinaux : en **français** 1^re^ partie (et non 1^ère^) ; 2^e^ (et non 2^ème^) ; en **anglais** 1^st^ ; 2^nd^ ; 3^rd^ ; 4^th^ ; etc.

II.5. Appels de note

Ils se placent avant la ponctuation en **français** et en **italien**, après la ponctuation en **anglais**. Ne pas mettre d'espace avant l'appel de note.

Dans le cas des citations, l'appel de note ne se place avant la fermeture des guillemets que si la note concerne spécifiquement le dernier mot de la citation. Dans la majorité des cas, la note commentant la citation, l'appel de note se place après la fermeture des guillemets.

II.6. Parenthèses et italiques

Si le contenu des parenthèses ou des crochets est en italique, les parenthèses ou crochets se mettent en italiques.

II.7. Ponctuation des citations

En **français** et en **italien**, la ponctuation finale (virgule ou point) se met à l'intérieur des guillemets si cette ponctuation appartient à la citation. Exemple : Il a dit « Je ne veux pas. » Mais Il a dit « Je ne veux pas », puis s'est rétracté.

Mais en **anglais**, les ponctuations « . » (full stop/period) et « , » (comma) se placent avant la fermeture des guillemets – mais pas « ; » (semicolon) ni « : » (colon) (système de Chicago).

III – Citations

III.1. Citations et langues étrangères

■ exceptions faites du latin (qui se met en italiques) et des translittérations, les citations ou traductions d'un texte source sont composées en romain (ou caractères droits) et sont inscrites entre guillemets ; les textes en français, en espagnol et en latin utilisent les chevrons ou guillemets français (« ») pour une citation, les guillemets ronds anglais (“ ”) pour un deuxième niveau de citation, à l'intérieur des chevrons ; dans les textes en **anglais** et en **italien**, les guillemets ronds **anglais** (“ ”) pour une citation de premier niveau, les guillemets ronds simples pour une référence de second niveau (‘ ’).

■ les locutions latines usuelles (*passim*, *infra*, *i.e.*, *e.g.*, *ca*, *s.v.*), voire les termes isolés et étrangers à la langue de l'article, ainsi que les citations latines et translittérées sont en italique – sauf en **anglais**, où les locutions latines usuelles (passim, infra, i.e., e.g., ibid., ca.) sont en caractères droits.

■ les mots grecs sont donnés en caractères grecs et non en translittération, et sans guillemets.

IV – Références de bas de page

Deux systèmes sont acceptés :

1- AUTEUR date, avec bibliographie finale ;
2- développement en note de la référence complète à la première occurrence.
3-

IV.1. Reprise en note d'un titre déjà cité (dans le système 2)

Dans le cas d'un ouvrage ou d'un article déjà cité dans une note précédente, on renverra à la première occurrence ; la référence rappellera le nom de(s) auteur(s), et le titre abrégé (de l'ouvrage en italique, de l'article entre guillemets), suivi de la mention (*supra*, n. 00), avant la référence à la page et entre parenthèses.

P. BORDREUIL, « Les trois alphabets cunéiformes » (*supra*, n. 25), p. 145-150.

IV.2. Idem/Eadem, ibidem

■ On rappellera toujours au début de la note l'auteur ancien ou moderne au début de la référence, même si, dans le corps du texte, l'appel de note suit directement l'auteur ancien ou moderne cité.

■ dans une même note, si le même auteur est déjà cité immédiatement avant, il sera indiqué par « Idem » ou « Eadem » (caractères droits), abrégé « ID. » ou « EAD. », toujours avec majuscule initiale.

Si le même auteur et le même ouvrage ou article sont cités immédiatement avant ou dans la note précédente, la référence pourra être abrégée en « *ibidem* » (italique), abrégé « *ibid*. », suivi de la référence à la page.

P. BORDREUIL, « Moïse réformateur religieux », dans *La Bible et l'héritage d'Ougarit*, sous la dir. de J.-M. MICHAUD, Sherbrooke, 2005, p. 101-114 ; ID., « La révolution monothéiste et son contexte », dans *Livres de parole, Torah Bible Coran*, sous la dir. de A. BERTHIER et de A. ZALI, Paris, 2005, p. 16-21.

1. ID., « Les trois alphabets cunéiformes » (*supra*, n. 25), p. 145.
2. *Ibid*., p. 151.

V – Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont insérées au sein des notes de bas de page ou en fin d'article (système au choix de l'auteur), dans leur intitulé complet.
Toutes les références signalées en bibliographie de fin d'article doivent être mentionnées au moins une fois dans l'article.
Dans le cas d'un dossier (pour la revue *Semitica & classica*) ou d'un ouvrage de la collection Supplementa, un seul de ces deux systèmes sera employé et appliqué à l'ensemble des articles le composant.
Les références comprendront :
■ Le ou les noms d'auteur(s) en petites capitales, ponctués par des virgules et précédé(s) de l'- ou des initiale(s) du prénom [A. CAQUOT] ;
on admettra qu'à partir de trois auteurs seul le premier figurera suivi de l'expression « *et alii* » ou abrégée en « *et al.* » en italique [A. ZALI *et al.*] ;
■ Le titre de l'étude ou de l'article en caractères droits, entre guillemets, suivi d'une virgule ;
■ Le titre de l'ouvrage ou de la revue en italique (**pas** de majuscules en **anglais** aux substantifs, adjectifs et verbes autres que celles que ces mots prendraient dans un texte normal) ;
■ le titre de la revue développé (jamais d'abréviations) et son n° (en chiffres arabes, suivi de son éventuel numéro de fascicule entre parenthèses) viennent immédiatement après la virgule séparant le titre de l'article ; en revanche le titre de l'ouvrage est précédé de « dans » (dans un article en français) ou de « in » (dans un article en **anglais** ou en **italien**), composés en romain ;
■ pour les colloques, si la date et le lieu de la rencontre font partie du titre imprimé, ils s'écrivent à la suite, en italique ;
■ Le nom de la collection après le titre de l'ouvrage ou après la mention des auteurs responsables le cas échéant, entre parenthèses suivi de son n° de volume en chiffres arabes ;
■ Le lieu [et éventuellement la maison d'édition] et la date d'édition ; le lieu d'édition sera inscrit tel qu'il figure imprimé sur la page de titre de l'ouvrage cité ;
■ La pagination complète, précédée de la mention p./pp. ;
les séquences seront inscrites en entier : p. 35-38, 111-117 (et non 35-8, 111-7) ; les mentions s., sq sont à éviter.
■ Ouvrages collectifs, recueils, actes de colloque :
le titre se met en premier, suivi de la mention de responsabilité ;
la mention du ou des auteurs responsables d'ouvrages collectifs reproduit celle qui figure dans l'ouvrage cité, en abrégeant « éditeur, editor etc. » en « éd., ed. », « dirigé, direction etc. » en « dir. », « herausgegeben von, Herausgeber » en « hrsg. von, Hrsg. » [éd. par A. ZALI, A. BERTHIER].

Ce système s'inspire de l'ISBD (International standard bibliographic description) et n'est donc pas lié à une langue précise à l'exception des chevilles (« dans » ou « in », p. ou pp., guillemets français ou anglais). Tous les autres éléments respectent la page de titre de l'ouvrage et sont indépendants de la langue de rédaction de l'article que l'on publie.
Les références doivent être exactes mais n'ont pas l'obligation d'être exhaustives (on peut couper des sous-titres, ne pas indiquer la collection ni la maison d'édition, ne citer qu'une seule ville d'édition).
Exemple :
Les églises de Jordanie et leurs mosaïques : actes de la journée d'études, organisée à l'occasion de l'inauguration de l'exposition mosaïques byzantines de Jordanie au musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon en avril 1989, par l'Association pour l'Antiquité Tardive (APAT), l'Association Internationale pour l'étude de la mosaïque antique (AIEMA), l'Association française pour l'étude de la mosaïque antique (AFEMA),avec le concours du Centre Alfred-Merlin, du Centre Lenain-de-Tillemont, du Musée de la civilisation gallo-romaine, sous la présidence de Ernest Will, actes rassemblés par N. DUVAL (Bibliothèque archéologique et historique 168), Beyrouth, Institut français du Proche-Orient, 2003.
peut simplement être cité en :
Les églises de Jordanie et leurs mosaïques : actes de la journée d'études, actes rassemblés par N. DUVAL (Bibliothèque archéologique et historique 168), Beyrouth, Institut français du Proche-Orient, 2003.
ou même :
Les églises de Jordanie et leurs mosaïques, actes rassemblés par N. DUVAL, Beyrouth, 2003.

VI – Exemples de références bibliographiques en note ou en fin d'article

En note :
C. BONNET, *Melqart : cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée* (Studia phoenicia 8), Louvain, 1988, p. 431-433.
J. BOTTERO & S. N. KRAMER, *Lorsque les dieux faisaient l'homme : mythologie mésopotamienne*, Paris, 1989, p. 231-232.
A. CAQUOT, « Notes de lexicographie ougaritique », dans *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique, Paris, 16-19 juillet 1969*, réunis par A. CAQUOT & D. COHEN (Janua linguarum. Series practica 159), La Haye, 1974, p. 203-208, en part. p. 207.
Dans un article **en anglais**, cette même note donnera :
A. CAQUOT, "Notes de lexicographie ougaritique", in *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique, Paris, 16-19 juillet 1969*, réunis par A. CAQUOT & D. COHEN (Janua Linguarum. Series Practica 159), La Haye, 1974, pp. 203-208, here p. 207.
D. KATZ, « Gilgamesh and Akka : was Uruk ruled by two assemblies? », *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale* 81 (2), 1987, p. 105-114.

En fin d'article :
Si la bibliographie est développée en fin d'article, les notes y renvoient en suivant le système « AUTEUR Date, p. **-** ». Exemple dans la note : BOTTERO & KRAMER 1989, p. 231-232.
Exemple de liste de fin d'article :
BONNET C.
1988 *Melqart : cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée* (Studia Phoenicia 8), Louvain.
2014 « Phoenician identities in Hellenistic times : strategies and negotiations », dans *The Punic Mediterranean : identities and identification from Phoenician settlement to Roman rule*, ed. by J. C. QUINN & N. C. VELLA (British School at Rome. Studies), Cambridge, p. 282-298.
BOTTERO J., KRAMER S. N.
1989 *Lorsque les dieux faisaient l'homme : mythologie mésopotamienne*, Paris.
SPON J.
1685 *Miscellanea eruditae antiquitatis in quibus marmora, statuae, musiiua, toreumata, gemmae, numismata, Grutero, Ursino, Boissardo, Reinesio, aliisque antiquorum monumentorum collectoribus ignota et huc usque inedita referuntur ac illustrantur*, Lugduni, Huguetan. [le titre peut être abrégé en *Miscellanea eruditae antiquitatis*]

Sources :
Homère, *Iliade* I, 137 / Pausanias II, 20, 3-5 / Gn 3,21
(En **anglais** : Homer, *Iliad* 1.137 / Pausanias 2.20.3-5 / Gn 3:21)
(on suivra les abréviations des livres bibliques de la Bible de Jérusalem, dont la liste est disponible en ligne à l'adresse http://bibliotheque.editionsducerf.fr/par%20page/84/TM.htm#)
Théodore Lecteur, *Histoire ecclésiastique* : Theodoros Anagnostes, *Kirchengeschichte*, hrsg. von G. C. HANSEN (Die Griechischen christlichen Schriftsteller der ersten Jahrhunderte. Neue Folge 3), Berlin, 1995.
Érasme, *Les Silènes d'Alcibiade*, trad., introd. et notes de J.-C. MARGOLIN, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

La forme du nom de l'auteur ancien et de l'œuvre antique citée est au choix de l'auteur mais ne doit pas être abrégée : dans la langue de rédaction de l'article ou selon une forme latinisée.
Exemple : Procopius/Procope, *Historia arcana*/*Secret history*/*Histoire secrète*